

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/12/2024 - 21970 - 2020 B 00836 - 882 821 994 - FAMILY WOOD

SARL FAMILY WOOD

COMPTES ANNUELS

DÉPÔT DU

11 DEC. 2024

21970

2033A - Bilan simplifié

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES 2024

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (article 302, alinéa 1
A bis du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SARL FAMILY WOOD		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		15 PLACE NOTRE-DAME 35500 VITRE				
Numéro SIRET*		88282199400010				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le 30/04/2024		
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* 010		012		
		Autres* 014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040	7 755	042	7 755	
	Total I (5)	044	7 755	048	7 755	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	4 200	074	4 200
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	102	086	102	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II	096	4 302	098	4 302		
Total général (I + II)		110	12 057	112	12 057	
		PASSIF		Exercice N NET I		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000			
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131				
	Report à nouveau	134	(7 045)			
	Résultat de l'exercice	136	(1 834)			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140	1 167			
	Total I	142	(6 712)			
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	1 460			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169				
	Comptes courants d'associés	173	17 309			
	Autres dettes	175				
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	18 770				
Total général (I + II + III)		180	12 057			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	4 200	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SARL FAMILY WOOD

COMPTES ANNUELS

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL FAMILY WOOD		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice clos le 30/04/2024			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
	Production vendue	bien	215	214			
		services*	217	218			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	1 535	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	244	
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I, 2° al. 3 du CGI))			255	254	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*)			259	262	
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	1 535	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(1 535)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280		
	Produits exceptionnels	(IV)			290		
	Charges financières	(V)			294	1	
	Charges exceptionnelles	(VI)			300	298	
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(1 834)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	314 1 834	
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033 not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des époux-cs d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sixies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	350 9 983	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	655	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		
				Déductif* exception simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	354 11 817
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356	
Déficits antérieurs reportables : *		21 839 dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	372 11 817	

Cegat Group

VSD

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/05/2023 au 30/04/2024

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL FAMILY WOOD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2024, dont le total est de 12 057 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 835 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2023 au 30/04/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/07/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	7 755			7 755
Total	7 755			7 755
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				7 755

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 200 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 200	4 200	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	4 200	4 200	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	869	298		1 167
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	869	298		1 167
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		298		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 770 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 460	1 460		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 310	17 310		
Produits constatés d'avance				
Total	18 770	18 770		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	17 310			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 405 euros.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 460
Total	1 460

FAMILY WOOD

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 15, Place Notre-Dame
35500 VITRE

882 821 994 RCS RENNES

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 OCTOBRE 2024 *Extrait du texte des résolutions*

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 avril 2024, s'élevant à 1.834,93 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : - 1.834,93 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : - 1.834,93 euros

TOTAL :

- 1.834,93 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 OCTOBRE 2024 *Extrait du procès-verbal*

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 avril 2024, s'élevant à 1.834,93 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : - 1.834,93 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : - 1.834,93 euros

TOTAL :

- 1.834,93 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits certifiés conformes
La Gérance

